

# **ITW** Performance Polymers

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ IRABOND UU55-52A

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit IRABOND UU55-52A

Numéro du produit ADH UU55

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Apprêt.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
customerservice.shannon@itwpp.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### Santé humaine

Les personnes allergiques aux isocyanates et particulièrement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes présentant une affection pulmonaire ne devraient pas manipuler ce produit. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

## IRABOND UU55-52A

|  |  |
|--|--|
| <b>Mentions de danger</b>                        | H315 Provoque une irritation cutanée.<br>H332 Nocif par inhalation.<br>EUH208 Contient du DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE. Peut produire une réaction allergique.  |
| <b>Mentions de mise en garde</b>                 | P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.<br>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.<br>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.<br>P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.<br>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.<br>P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.   |
| <b>Contient</b>                                  | XYLENE, MIXTURES OF ISOMERES, DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE  |
| <b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b> | P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.<br>P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.<br>P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.<br>P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.<br>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.<br>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.<br>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.<br>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.<br>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.<br>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.<br>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).<br>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.<br>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.<br>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.<br>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.<br>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales. |

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

|                                     |                      |
|-------------------------------------|----------------------|
| <b>XYLENE, MIXTURES OF ISOMERES</b> | <b>30-60%</b>        |
| Numéro CAS: 1330-20-7               | Numéro CE: 215-535-7 |
| <b>Classification</b>               |                      |
| Flam. Liq. 3 - H226                 |                      |
| Acute Tox. 4 - H312                 |                      |
| Acute Tox. 4 - H332                 |                      |
| Skin Irrit. 2 - H315                |                      |

**IRABOND UU55-52A**

|  |                      |
|--|----------------------|
| <b>DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE</b>   | <b>&lt;1%</b>        |
| Numéro CAS: 26471-62-5   | Numéro CE: 247-722-4 |
| <b>Classification</b><br>Acute Tox. 2 - H330<br>Skin Irrit. 2 - H315<br>Eye Irrit. 2 - H319<br>Resp. Sens. 1 - H334<br>Skin Sens. 1 - H317<br>Carc. 2 - H351<br>STOT SE 3 - H335<br>Aquatic Chronic 3 - H412 |                      |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Information générale</b> | Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  |
| <b>Inhalation</b>           | Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| <b>Ingestion</b>            | NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.   |
| <b>Contact cutané</b>       | Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.  |
| <b>Contact oculaire</b>     | Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.                              |

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Information générale</b> | La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
|-----------------------------|--|

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Indications pour le médecin</b> | Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement. |
|------------------------------------|---|

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <b>Moyens d'extinction appropriés</b> | Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.<br>Incendies majeurs : Eau pulvérisée, brouillard ou brume. |
|---------------------------------------|---|

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Dangers particuliers</b> | Inflammable. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs très toxiques ou corrosifs. |
|-----------------------------|---|

**5.3. Conseils aux pompiers**

## IRABOND UU55-52A

|  |   |
|--|---|
| <b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b> | Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. |
| <b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>            | Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.  |

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| <b>Précautions individuelles</b> | Inflammable. Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. |
|----------------------------------|--|

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

|  |  |
|--|--|
| <b>Précautions pour la protection de l'environnement</b> | Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. |
|--|--|

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Méthodes de nettoyage</b> | Transferer a un recipient sec en metal, le laissant ouvert durant 48 heures. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. |
|------------------------------|--|

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Référence à d'autres sections</b> | Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. |
|--------------------------------------|---|

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Précautions d'utilisations</b> | Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Ouvrir le fut soigneusement en cas le contenu soit sous presssion. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. |
|-----------------------------------|--|

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Précautions de stockage</b> | Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter tout contact avec l'eau. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). |
|--------------------------------|--|

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

|   |  |
|---|--|
| <b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b> | Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2. |
|---|--|

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

## IRABOND UU55-52A

### XYLENE, MIXTURES OF ISOMERES

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): EU 50 ppm 221 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): EU 100 ppm 442 mg/m<sup>3</sup>

### DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 0.01 ppm(S-Inh) 0.08 mg/m<sup>3</sup>(S-Inh)

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 0.02 ppm(S-Inh) 0.16 mg/m<sup>3</sup>(S-Inh)

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

##### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

##### Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

##### Autre protection de la peau et du corps

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Porter une combinaison de protection chimique.

##### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

##### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|         |                  |
|---------|------------------|
| Aspect  | Liquide.         |
| Couleur | Liquide limpide. |
| Odeur   | Xylène.          |

## IRABOND UU55-52A

|  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b> | 87°C @                |
| <b>Point d'éclair</b>  | 24°C                  |
| <b>Densité relative</b>                                      | 1.0 @ 20 °C°C         |
| <b>Solubilité(s)</b>   | Non-miscible à l'eau. |
| <b>Viscosité</b>   | <0.5 poise @ 25°C     |

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Acides. Amines. Réagit fortement avec l'eau.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le gel.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Bases - inorganiques. Bases - organiques. Ammoniac. Amines. Eau. Acides.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Gaz ou vapeurs irritants.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)** 3 142,86

#### Toxicité aiguë - inhalation

**ETA inhalation (gaz ppm)** 7 258,06

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 22,82

**ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)** 2,83

## IRABOND UU55-52A

|  |   |
|--|---|
| <b>Information générale</b>                      | Les personnes allergiques aux isocyanates et particulièrement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes présentant une affection pulmonaire ne devraient pas manipuler ce produit. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. Les femmes enceintes ou allaitant ne devraient pas travailler avec ce produit s'il y a le moindre risque d'exposition. |
| <b>Inhalation</b>                                | L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Sévère irritation pulmonaire. Allergène reconnu. Une exposition répétée peut provoquer une irritation chronique des voies respiratoires supérieures. Asthme, sensibilisation pulmonaire.  |
| <b>Ingestion</b>                                 | L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères.  |
| <b>Contact cutané</b>                            | Irritant pour la peau.  |
| <b>Contact oculaire</b>                          | Peut provoquer une irritation oculaire sévère. Peut provoquer une cécité temporaire et des lésions oculaires sévères.   |
| <b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b> | Ce produit chimique peut être dangereux par inhalation et ou s'il est touché.   |
| <b>Voie d'exposition</b>                         | Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.   |
| <b>Organes cibles</b>                            | Système respiratoire, poumons   |
| <b>Symptômes</b>                                 | YEUX ET MUQUEUSES. Irritation, brûlure, larmolement, vision floue après éclaboussure du liquide. APPAREIL RESPIRATOIRE. Sévère irritation pulmonaire. Détresse respiratoire générale, toux sèche improductive. PEAU. Irritation cutanée sévère. SYSTEME DIGESTIF. Nausées, vomissements. Douleur sévère à l'estomac.  |
| <b>Considérations médicales</b>                  | Affections cutanées et allergies. Maladies respiratoires chroniques et syndrome obstructif.   |

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Éviter le rejet dans l'environnement. Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## IRABOND UU55-52A

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|   |   |
|---|---|
| <b>Information générale</b>               | Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.                  |
| <b>Méthodes de traitement des déchets</b> | Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. |
| <b>Classe déchet</b>                      | 08 04 99  |

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Aucune autre information connue.

#### 14.1. Numéro ONU

|                         |      |
|-------------------------|------|
| <b>N° ONU (ADR/RID)</b> | 1866 |
| <b>N° ONU (IMDG)</b>    | 1866 |
| <b>N° ONU (ICAO)</b>    | 1866 |

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| <b>Nom d'expédition (ADR/RID)</b> | RESIN SOLUTION |
| <b>Nom d'expédition (IMDG)</b>    | RESIN SOLUTION |
| <b>Nom d'expédition (ICAO)</b>    | RESIN SOLUTION |
| <b>Nom d'expédition (ADN)</b>     | RESIN SOLUTION |

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Classe ADR/RID</b>       | 3 |
| <b>Etiquette ADR/RID</b>    | 3 |
| <b>Classe IMDG</b>          | 3 |
| <b>Classe/division ICAO</b> | 3 |

#### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| <b>Groupe d'emballage (ADR/RID)</b> | III |
| <b>Groupe d'emballage (IMDG)</b>    | III |
| <b>Groupe d'emballage (ICAO)</b>    | III |

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

|            |          |
|------------|----------|
| <b>EmS</b> | F-E, S-E |
|------------|----------|

## IRABOND UU55-52A

Code de consignes  
d'intervention d'urgence

•3YE

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID)

30

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Aucune information requise.

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Commentaires sur la révision

Révision de formulation.

Date de révision

02/11/2018

Révision

21

Remplace la date

04/04/2018

Mentions de danger dans leur  
intégralité

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH208 Contient du DIISOCYANATE DE TOLUYLÈNE. Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.